

*Programme d'encouragement du secteur pétrolier—Loi*

**M. Garneau:** Monsieur le Président, dans mon intervention, j'ai dit qu'il y aurait un moment où il devrait y avoir une intervention. Je n'ai pas employé le prix plancher et le député voudrait peut-être comprendre qu'il y a d'autres façons de le faire que d'utiliser un prix plancher. Il y a tout le domaine de la fiscalité qui peut être utilisé et je ne veux pas, actuellement, suggérer que ce soit la seule voie. Mais ce que je dis, c'est que si le prix du pétrole international continue de baisser, à un moment donné, si on ne veut pas détruire pour les années à venir ce qui a coûté si cher, et vous l'avez mentionné en partie dans votre intervention, vous-même, et d'autres orateurs en ont parlé, cela a coûté des milliards de dollars pour bâtir une entreprise pétrolière canadienne qui soit contrôlée par des Canadiens, qui ne soit pas entre les mains de quelques monopoles ou cartels que ce soit. Si on ne veut pas détruire cela, il faudra qu'il y ait une intervention. Peut-être que ce sera par le prix plancher, peut-être que ce sera d'une autre façon. C'est pourquoi, je ne voudrais pas, à ce moment-ci, me lier personnellement à une solution qui pourrait être le prix plancher parce qu'il y en a d'autres, et j'aimerais que ceux qui ont la responsabilité des affaires de l'État, qui ont les données statistiques, puissent suggérer cette autre politique.

[Traduction]

**M. Baker:** Brièvement, comme vous le demandez, monsieur le Président, je tiens à ce que l'on sache que les sociétés américaines achètent le pétrole canadien moins cher que les raffineries canadiennes. Les sociétés canadiennes rachètent des produits raffinés, pour les revendre aux Canadiens, moins cher que les produits raffinés au Canada. C'est ce qui se passe en fin de compte. Le pétrole et le gaz canadiens traversent la frontière, mais demeurent moins chers que ce que les Canadiens paient pour leurs propres produits. La ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M<sup>lle</sup> Carney) devra répondre à cette question lorsqu'elle s'adressera aux Canadiens.

**Le président suppléant (M. Paproski):** La période réservée aux questions et observations est maintenant terminée. Nous reprenons le débat.

**M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe):** Monsieur le Président, comme mon collègue de Gander-Twillingate (M. Baker), je voudrais profiter de l'occasion pour dire quelques mots au sujet du projet de loi C-85 à cause des profondes répercussions qu'il aura pour le pays en général et pour ma province en particulier. Il y a un an et demi, la vie était semble-t-il plus rose qu'elle ne l'est maintenant pour les milieux pétroliers, et dans sa précipitation pour satisfaire aux caprices des occupants des sièges sociaux des sociétés et des membres de leurs conseils d'administration, le gouvernement a énoncé une politique énergétique conçue pour eux et qui les a vraiment rendu très heureux car elle remettait entre leurs mains des milliards de dollars de recettes fiscales qui, jusqu'à l'élection de l'équipe actuelle, appartenaient au gouvernement du Canada. En même temps, la politique du gouvernement retirait des montants considérables de deniers publics qui étaient destinés à favoriser l'autosuffisance du Canada en pétrole et en gaz naturel. Je veux parler du Programme d'encouragements pétroliers, absent du projet de loi C-85, qui a servi à lancer les travaux de prospection du gisement sous-marin d'Hibernia à Terre-Neuve, ma province, celui de Venture en Nouvelle-Écosse, ceux de la mer de Beaufort, et ainsi de suite. Qu'est-il arrivé? Quand le gouvernement a annoncé

son intention de supprimer le Programme d'encouragement du secteur pétrolier, quand il a pris cette première mesure draconienne de faire disparaître la notion d'autarcie énergétique et d'arrêter la mise en valeur des réserves pétrolières des régions pionnières, il a tout de même tenu à rassurer les sociétés pétrolières prospectant au large de Terre-Neuve et leur a promis d'honorer jusqu'en 1987 les engagements pris en 1983. Il s'agissait des programmes de forage déjà en chantier et qui ne pouvaient poursuivre leurs activités qu'avec les subventions accordées en vertu du Programme d'encouragement du secteur pétrolier. C'est ce qu'a promis le ministre des Finances (M. Wilson). C'est ce qu'il a promis dans son budget de mai 1985 pour rassurer la Chambre au sujet de la prospection au large de Terre-Neuve.

● (1510)

Que s'est-il produit depuis? Les pétroliers et les personnes participant à la mise en valeur des ressources sous-marines ont déclaré que, certes, ce n'étaient pas là de bonnes nouvelles, mais qu'il leur restait jusqu'en 1987 pour s'adapter. Que s'est-il produit entre temps? Entre temps, le gouvernement a décidé que, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1986, il ne respecterait plus les engagements devant prendre fin en 1987. Il n'accorderait plus de subventions en vertu du programme d'encouragement du secteur pour la prospection sous-marine.

Comment a-t-on réagi à cette annonce chez les prospecteurs au large des côtes de Terre-Neuve? D'ici à ce que reprenne la saison de la prospection sous-marine, la province aura de la chance s'il reste encore des compagnies pétrolières à forer au large de ses côtes. Telle fut la réaction. Toutes les grandes entreprises s'adonnant à la prospection sous-marine au large de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse ont annoncé officiellement au gouvernement que leurs programmes avaient été compromis. Elles ont soutenu que les engagements qu'elles avaient pris il y a quelques années, convaincues que les subventions du programme d'encouragement seraient maintenues jusqu'en 1987, avaient été irrémédiablement compromis. Aucun programme de forage, digne de ce nom, ne sera mis en chantier au large de la Nouvelle-Écosse cette année. Le gouvernement a ruiné la prospection sous-marine. Il a renoncé au principe de l'auto-suffisance.

Quelles en seront les conséquences pour une région comme la Nouvelle-Écosse ou Terre-Neuve? Quelles en seront les conséquences pour la circonscription de Western Arctic où le Fraser est le principal réseau de transport? De quelle manière en seront touchés les villages de Pine Point et de Hay River d'où sont acheminés jusqu'à la mer de Beaufort les biens et le matériel requis? C'est comme se faire arracher le cœur tandis qu'il palpait encore. Voilà le résultat.

Beaucoup de gens participant à la mise en valeur des régions pionnières au Canada ont pris des engagements. Ces engagements étaient non seulement sérieux et pris avec le cœur et la raison—et pas simplement des promesses d'un avenir meilleur comme se plaît à dire le premier ministre (M. Mulroney)—mais aussi des engagements financiers. Des sommes importantes étaient en jeu. Cet argent a été dépensé sur la foi de la parole du gouvernement, qui fond comme neige au soleil.

Dans ma circonscription de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe, une entreprise, la North Star Cement Limited, qui comptait participer à la mise en valeur du puits d'Hibernia, a dépensé des millions de dollars à rénover son usine. C'est la